

Formulaire de participation Assemblée générale annuelle 2022 de CanAgPlus

L'AGA de CanAgPlus aura lieu **en ligne** le 1 décembre 2022 à 13 h, HNE.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMBRE (OBLIGATOIRE) :

Nom légal de l'entreprise : _____

Personne responsable ou ressource du membre : _____

Adresse électronique : _____

Signature : _____ Date : _____

OBLIGATOIRE *Je confirme que les personnes désignées ci-dessous sont autorisées à participer à l'AGA, à parler et à voter au nom de la présente entreprise.*

Rappels importants – À lire s.v.p. :

- La participation à l'AGA est gratuite, mais les participants doivent s'y inscrire au moyen du présent formulaire.
 - La date limite d'inscription est le **25 novembre 2022**.
 - Les personnes inscrites recevront un courriel de Zoom (no-reply@zoom.us) avec des instructions sur la façon de participer à la réunion. Veuillez vérifier votre dossier de courriels si vous ne recevez pas de courriel.
 - L'élection du Conseil d'administration aura lieu pendant la réunion, OU vous pouvez voter par anticipation. Les instructions pour le vote par anticipation sont présentées dans la section 2, ci-dessous.
 - *Rappel* : Un **membre** est l'entreprise ou la personne morale inscrite au programme CanadaGAP.
 - Chaque membre doit désigner une **personne pour le représenter** à la réunion ou pour le vote par anticipation. La **personne représentant le membre** à la réunion ou celle qui vote par anticipation peut être vous-même ou quelqu'un d'autre de votre entreprise, ou toute autre personne que vous aurez désignée.
- OUI**, une personne représentant notre entreprise ou personne morale assistera à l'AGA. *Veuillez remplir la section 1 à la page suivante.*
- NON**, nous n'assisterons pas à l'AGA, mais une personne représentant notre entreprise ou personne morale votera **par anticipation** pour l'élection du Conseil d'administration.
- Veuillez remplir la section 2 à la page suivante.*

1. PARTICIPATION À L'AGA

a) La personne suivante a été désignée pour nous représenter et elle assistera à l'AGA :

La même personne que la « **Personne responsable ou ressource du membre** » indiquée à la page 1.

Une autre personne représentera notre entreprise :

Nom : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse électronique : _____

2. VOTE PAR ANTICIPATION

REMARQUE : Le vote par anticipation n'est possible que pour l'élection du Conseil d'administration. Pour le vote sur toute autre motion présentée à l'AGA, vous devez assister à l'AGA. Remplissez la partie 1.

a) La personne suivante a été désignée pour nous représenter et elle est autorisée à voter par anticipation pour le compte de notre entreprise.

La même personne que la « **Personne responsable ou ressource du membre** » indiquée à la page 1.

Une autre personne votera par anticipation au nom de notre entreprise :

Nom : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse électronique : _____

b) Instructions pour le vote par anticipation :

Il existe deux options pour le vote par anticipation : (1) voter en ligne ou (2) envoyer votre bulletin de vote au bureau de CanadaGAP. Les biographies des candidats(es) pour le Conseil d'administration sont disponibles sur la page Web de l'AGA.

a) En ligne, à : <https://www.surveymonkey.com/r/CanAgPlusBoD2022>

- Date limite pour le vote : **25 novembre 2022.**

b) Envoyez votre bulletin de vote :

- Les membres pour lesquels CanadaGAP n'a pas d'adresse électronique recevront automatiquement un bulletin de vote par la poste. Pour soumettre leur vote, ces membres devront utiliser ce bulletin de vote.
- Envoyez votre bulletin de vote par la poste, par télécopieur, ou par courriel à CanadaGAP au plus tard le 25 novembre 2022.

Retournez ce formulaire au bureau de CanadaGAP au plus tard le **25 novembre 2022**

Télécopieur : 613-829-9379 ♦ Courriel : info@canadagap.ca ♦ Questions ? Composez le 613-829-4711

245, place Menten, bureau 312, Ottawa (Ontario) K2H 9E8 Canada